



2025*

RAPPORT ANNUEL

MODÈLE D'INTERVENTION, ACTIVITÉ ET RÉSULTATS

RÉSEAU NATIONAL DES EPF D'ÉTAT





EPF DE BRETAGNE
Saint-Pol-de-Léon (29)
Projet du Village d'Entreprises de la Gare,
en partenariat avec Haut-Léon Communauté
et l'aménageur Sembreizh.



TABLE^{*}

DES MATIÈRES



^{*} LES EPF D'ÉTAT • RAPPORT ANNUEL 2025

PRÉFACE 05

ÉDITO 07

1. LES EPF D'ÉTAT AU SERVICE
DES TERRITOIRES 09

2. LE RÉSEAU DES EPF D'ÉTAT EN CHIFFRES 13

3. CONTRIBUTIONS STRATÉGIQUES
FACE AU CUMUL DES CRISES 19

PRODUCTION DE LOGEMENTS	21
VITALITÉ ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES	25
TRANSITION ÉCOLOGIQUE	29

4. PORTRAITS DES EPF D'ÉTAT 33

BRETAGNE	34
GRAND EST	34
GUYANE	35
HAUTS-DE-FRANCE	35
ÎLE-DE-FRANCE	39
MAYOTTE	39
NORMANDIE	40
NOUVELLE-AQUITAINE	40
OCCITANIE	41
UEST RHÔNE-ALPES	41
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	42
VENDÉE	42

REMERCIEMENTS 43



PRÉFACE*

PAR VINCENT JEANBRUN

* LA PAROLE AU MINISTRE DE LA VILLE ET DU LOGEMENT



Face à la crise que traverse le secteur du logement, le Gouvernement a annoncé au début de l'année 2026 le plan Relance logement et a sonné la mobilisation de tous les acteurs, privés comme publics à travers l'Équipe de France du logement.

Le foncier est la matière première de la production de logements et le point de départ de l'acte de construire. C'est pourquoi les dix établissements publics fonciers (EPF) de l'État et les deux établissements publics fonciers et d'aménagement (EPFA) de Mayotte et de Guyane sont appelés à jouer un rôle déterminant dans l'élan qui permettra de construire deux millions de logements d'ici 2030. Leur intervention, historiquement tournée vers la production de logements, est décisive. D'ailleurs elle permet chaque année la réalisation effective de centaines de projets, y compris en période de crise. En 2025, ils ont encore une fois démontré leur capacité à jouer ce rôle contracyclique en cédant 598 M€ de foncier représentant près de 18 000 logements à construire, soit 3105 logements de plus qu'en 2024 (+20,8 %).

Les 10 EPF et les 2 EPFA ont su répondre aux nouveaux enjeux fonciers élargissant leurs champs d'intervention sur les enjeux de réindustrialisation, de prévention des risques et de lutte contre la spéculation foncière, tout en prenant en compte l'impératif de sobriété foncière. Ils démontrent chaque jour, à travers les projets qu'ils permettent de réaliser, que la conciliation des enjeux sociaux, environnementaux et économiques est créatrice de valeur.

La force des 10 EPF et des 2 EPFA vient notamment de leur ancrage territorial et des relations de confiance qu'ils ont su tisser, au fil des années, avec les élus et les acteurs locaux, comme en témoignent les plus de 4 300 conventions d'intervention foncières actives au 31 décembre 2025, au profit des collectivités.

Cet ADN partenarial fait des EPF(A) des acteurs quotidiens de la cohésion et de la vitalité des territoires. En signant, en 2025, 46 nouvelles

conventions opérationnelles dans des communes « Action cœur de ville » et 113 dans des communes « Petites villes de demain », ils font de la redynamisation des centralités une réalité. Je sais que les nouvelles équipes municipales pourront compter sur les EPF d'État pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets et participer ainsi à la vitalité de nos territoires.

L'approche pragmatique et efficace des EPF correspond pleinement à celle qui guide le Gouvernement à travers le projet de loi visant la relance et la décentralisation du logement. Celui-ci permettra de donner les moyens aux élus locaux pour accélérer la réalisation de leurs projets en réduisant au maximum le temps des procédures administratives. Mais ces simplifications ne peuvent trouver leur plein effet que si les collectivités disposent d'outils opérationnels performants. C'est pourquoi je suis intimement convaincu de la nécessité d'aller vers une couverture complète du territoire national par les EPF d'État et locaux et une consolidation de leurs moyens d'action, afin que chaque collectivité bénéficie de leur expertise.

Face aux attentes légitimes de nos concitoyens de pouvoir se loger dignement, de travailler et vivre dans un cadre de vie de qualité, il est plus que jamais nécessaire de faire converger toutes les énergies et tous les acteurs.

Le Gouvernement et les Établissements Publics Fonciers de l'État seront toujours au côté de ceux qui font partout sur tous les territoires. Mais doivent également toujours être à l'initiative ceux qui connaissent le mieux leurs terrains de jeu, élus locaux, et représentants de collectivités. C'est en ce sens que nous continuerons à agir et que nous devons plus que jamais, aller collectivement de l'avant.

DIRECTRICES ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX

TROMBINOSCOPE



Carole Contamine
Directrice générale de l'EPF
de Bretagne



Alain Toubol
Directeur général de l'EPF
de Grand Est



Denis Girou
Directeur général de l'EPFA
de la Guyane



Catherine Bardy
Directrice générale de l'EPF
Hauts-de-France



Gilles Bouvelot
Directeur général de l'EPF
d'Île-de-France



Benoît Gars
Directeur général de l'EPRD
de Mayotte



Gilles Gal
Directeur général de l'EPF
de Normandie



Sylvain Brillet
Directeur général de l'EPF
de Nouvelle Aquitaine



Sophie Lafenêtre
Directrice générale de l'EPF
d'Occitanie



Florence Hilaire
Directrice générale de l'EPF
de l'Ouest Rhône-Alpes



Claude Bertolino
Directrice générale de l'EPF
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Thomas Welsch
Directeur général de l'EPF
de la Vendée

ÉDITO

PAR DAMIEN BOTTEGHI

* LA PAROLE AU DIRECTEUR DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DES PAYSAGES
DU MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



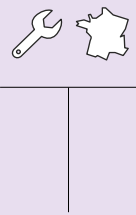
*En 2025, les établissements publics fonciers (EPF) de l'État
et les établissements publics fonciers et d'aménagement (EPFA) ont poursuivi leur action
au service d'une diversité de projets qui témoignent des besoins multiples de nos territoires :
production de logement, développement économique, prévention des risques
ou encore lutte contre l'habitat indigne et traitement des grandes copropriétés dégradées.*

Le volume important de sollicitations des collectivités démontre que la qualité de leur intervention est reconnue et que leur modèle, financé notamment par la taxe spéciale d'équipement et le produit de leurs cessions foncières, trouve toute sa pertinence. Les résultats chiffrés de 2025 l'illustrent bien.

Alors que la sobriété foncière s'impose aujourd'hui comme une nécessité, le foncier doit plus que jamais être considéré comme une ressource précieuse de nos territoires. Sa mobilisation doit s'inscrire dans le cadre de stratégies pensées sur le long terme et prenant en compte les différents enjeux sectoriels.

Dans le même temps, le passage à l'action nécessite réactivité et flexibilité face à des situations souvent complexes. Les dix EPF et les deux EPFA rendent possible cette articulation entre la cohérence stratégique et l'accélération des projets en accompagnant les collectivités sur les différentes échelles de temps et en leur fournissant un appui financier, technique et juridique.

Ce rapport montre à travers des résultats chiffrés et des exemples concrets que l'approche pragmatique et partenariale portée par les dix EPF et les deux EPFA est fructueuse. Ils constituent ainsi des exemples inspirants pour tous les acteurs des politiques publiques de l'aménagement et du logement.



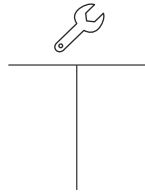
LES EPF D'ÉTAT

AU SERVICE DES TERRITOIRES*

* PREMIÈRE PARTIE



EPF DE LA VENDÉE
Aprémont (85)
Déconstruction d'une ancienne usine
de traitement des eaux, en vue d'un projet
de renouvellement urbain ambitieux.



DES OPÉRATEURS OUTILLÉS ET RÉSILIENTS

AU SERVICE DES TERRITOIRES



*Face à la diversité des contextes territoriaux,
les EPF d'État mobilisent une ingénierie multi-compétences et multi-thématiques,
en réponse aux besoins spécifiques des collectivités locales pour lesquelles chaque établissement intervient.
Spécialistes de l'action foncière,
ils sont en capacité de déployer une offre de services polyvalente et agile,
articulée autour de neuf grandes familles d'expertises.*



RÉALISER DES ÉTUDES STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELLES

Dans le cadre de leurs conventions d'interventions foncières, les EPF d'État peuvent porter des études (stratégie foncière, faisabilité urbaine et architecturale, montage opérationnel), contribuer à des réflexions expérimentales comme sur le recul du trait de côte, ou encore accompagner la mise en place d'observatoires locaux (suivi des marchés, recensement des friches...), afin d'affiner les stratégies et de sécuriser les projets.



SÉCURISER LA FAISABILITÉ ÉCONOMIQUE DES OPÉRATIONS

Les EPF d'État sont en capacité suivant les territoires et les projets :

- d'estimer les valeurs des biens et le coût de leur transformation pour acheter "au plus juste" en fonction du projet ;
- de réunir les leviers de montages juridico-financiers qui permettent de mener à bien un projet (démembrement, minoration, filiales, etc.) ;
- d'accompagner la recherche d'autres financements (tels que les subventions du volet recyclage foncier du Fonds Vert) ;
- de mobiliser et coordonner des opérateurs et partenaires pour sécuriser la réalisation des opérations.



MAÎTRISER LES PROCÉDURES ET RISQUES FONCIERS

Les EPF d'État sont des experts de la conduite des procédures complexes d'acquisition, par voie de préemption, d'expropriation ou de remembrement. Cette ingénierie, peu courante parmi les autres opérateurs, est souvent décisive dans la concrétisation des projets et permet de mieux maîtriser les délais de réalisation et les risques.



GÉRER LES SITES DURANT LEUR PORTAGE

Les EPF d'État peuvent assurer la mise en sécurité de sites dangereux dès leur prise de possession, dans le cadre de procédures adaptées, assurer dans certains cas la gestion administrative et immobilière directe, ou accompagner les réflexions pour la mise en place de projets d'occupation temporaire, contribuant ainsi à préfigurer les usages futurs.



PRÉSERVER ET REVALORISER LE BÂTI EXISTANT

Dans une logique de sobriété et d'économie circulaire, les EPF d'État peuvent, en réunissant les conditions d'intervention adaptées, assurer le portage de biens dégradés, notamment d'habitat indigne. Ils sont ainsi amenés à intervenir de manière significative dans les opérations de revitalisation des centres anciens et de renouvellement urbain, aux côtés de leurs partenaires, notamment l'ANAH et l'ANRU.



DÉVELOPPER DES OUTILS DE PORTAGE FONCIER DE LONG ET TRÈS LONG TERME

Certains EPF d'État ont développé, ou engagent actuellement, des filiales de portage de long terme, permettant de porter des biens sur des horizons pouvant dépasser trente ans, et de conserver une maîtrise publique dans la durée. Ces outils se déploient notamment en matière de foncier économique, où la mise à bail du foncier dans les zones d'activités peut faciliter les futures reconversions. Ils contribuent également à contenir les phénomènes spéculatifs dans l'attente de la définition ou de la maturation des projets.



RÉALISER DES TRAVAUX DE PROTO-AMÉNAGEMENT COMPLEXES

Les EPF d'État conduisent des travaux complexes pouvant inclure la déconstruction, le désamiantage et la dépollution des sols. Cette ingénierie permet ainsi de préparer et "dériskuer" les fonciers portés vis-à-vis des futurs projets (changement d'usage avec ou sans restriction, optimisation des travaux, des coûts et du bilan environnemental).



RÉORGANISER LE FONCIER FACE AUX RISQUES CLIMATIQUES

Les EPF d'État ont la capacité d'intervenir rapidement en anticipation ou en réponse aux événements tels que les inondations ou tempêtes, pour réaliser les investissements de sécurisation des sites, réorganiser le foncier selon des projets conçus avec les collectivités, pour réduire la vulnérabilité aux risques climatiques.



INNOVER, EXPÉRIMENTER

À l'occasion du portage foncier, les EPF d'État rendent possibles des expérimentations de différentes natures : qu'elles portent sur le foncier, les montages immobiliers, les travaux de proto-aménagement, les modes constructifs ou encore l'association du public, portées par les EPF eux-mêmes ou avec leurs partenaires, elles visent toutes à apporter une réponse aux enjeux d'intérêt général.

**GRÂCE À CETTE OFFRE DE SERVICE TRANSVERSALE ET SUR-MESURE,
DÉPLOYÉE EN PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS DE L'INGÉNIERIE TERRITORIALE,
LES EPF D'ÉTAT APPORTENT DES RÉPONSES ADAPTÉES À LA DIVERSITÉ DES ENJEUX LOCAUX,
JOUANT UN RÔLE CONTRACYCLIQUE FACE À LA CRISE IMMOBILIÈRE ET À LA SPÉCULATION FONCIÈRE.
ILS ACCOMPAGNENT LES COLLECTIVITÉS DANS LA DURÉE,
COMME EN TÉMOIGNE L'INTENSITÉ DE LEURS INTERVENTIONS JUSQU'À LA TOUTE FIN DU CYCLE MUNICIPAL.**

DÉFINIR UNE STRATÉGIE FONCIÈRE EN FAVEUR DU LOGEMENT SOCIAL

BOIS GUILLAUME ET ISNEAUVILLE (76)

À la demande de la Métropole Rouen Normandie, l'EPF de Normandie a conduit des études de stratégie foncière sur deux communes déficitaires au titre de la loi SRU. La démarche vise à identifier et hiérarchiser les gisements mobilisables pour le logement social, notamment les fonciers à potentiel de densification, réhabilitation ou renouvellement urbain, et à définir les outils et leviers nécessaires à leur mobilisation. Elle préfigure une méthodologie reproductible à l'échelle de la métropole.

ACCOMPAGNER L'OPTIMISATION FONCIÈRE DES ZONES D'ACTIVITÉS

BRETAGNE

Depuis 2024, l'EPF Bretagne mène, avec l'appui du Cerema et de partenaires institutionnels, une démarche destinée à identifier les leviers permettant de traduire les enjeux de sobriété foncière en actions concrètes sur les zones d'activités existantes. Ce partenariat favorise le partage d'expériences, l'élaboration de méthodes et l'expérimentation de nouveaux montages fonciers. En 2025, la démarche franchit une nouvelle étape avec l'engagement de quatre EPCI pilotes dans sa mise en œuvre.

SÉCURISER L'ÉQUILIBRE FINANCIER D'UN PROJET EN RÉHABILITANT LES SOLS

LES SABLES-D'OLONNE (85)

Sur le site de l'ancien lycée Tabarly, au cœur du quartier de la Chaume, l'un des plus denses de Vendée, l'EPF a sécurisé une opération de renouvellement urbain particulièrement complexe. Après acquisition auprès de la Région, il a assuré la déconstruction et la dépollution. La découverte, en cours de chantier, de sols contaminés par des remblais amiantés a généré un surcoût de plus d'un million d'euros, absorbé grâce à une importante minoration foncière, permettant de céder un terrain clé en main, prêt à accueillir un programme de 32 logements et des espaces verts.

ADAPTER LES MODALITÉS DE PORTAGE AUX BESOINS LOCAUX

GUYANE (973)

En Guyane, l'EPFAG déploie, grâce à ses compétences foncières et d'aménagement, des modes de portage adaptés à la diversité des enjeux territoriaux. Il intervient ainsi pour le compte de collectivités ou de l'État sur des opérations de renouvellement urbain comme à Saint-Laurent-du-Maroni (photo ci-contre), ou porte des terrains destinés à être aménagés dans le cadre de l'Opération d'Intérêt National. L'établissement assure également, sur le long terme, la gestion de plusieurs milliers d'hectares de forêts au titre de compensations écologiques.

CRÉER LES CONDITIONS D'UN PROFOND RENOUVELLEMENT URBAIN

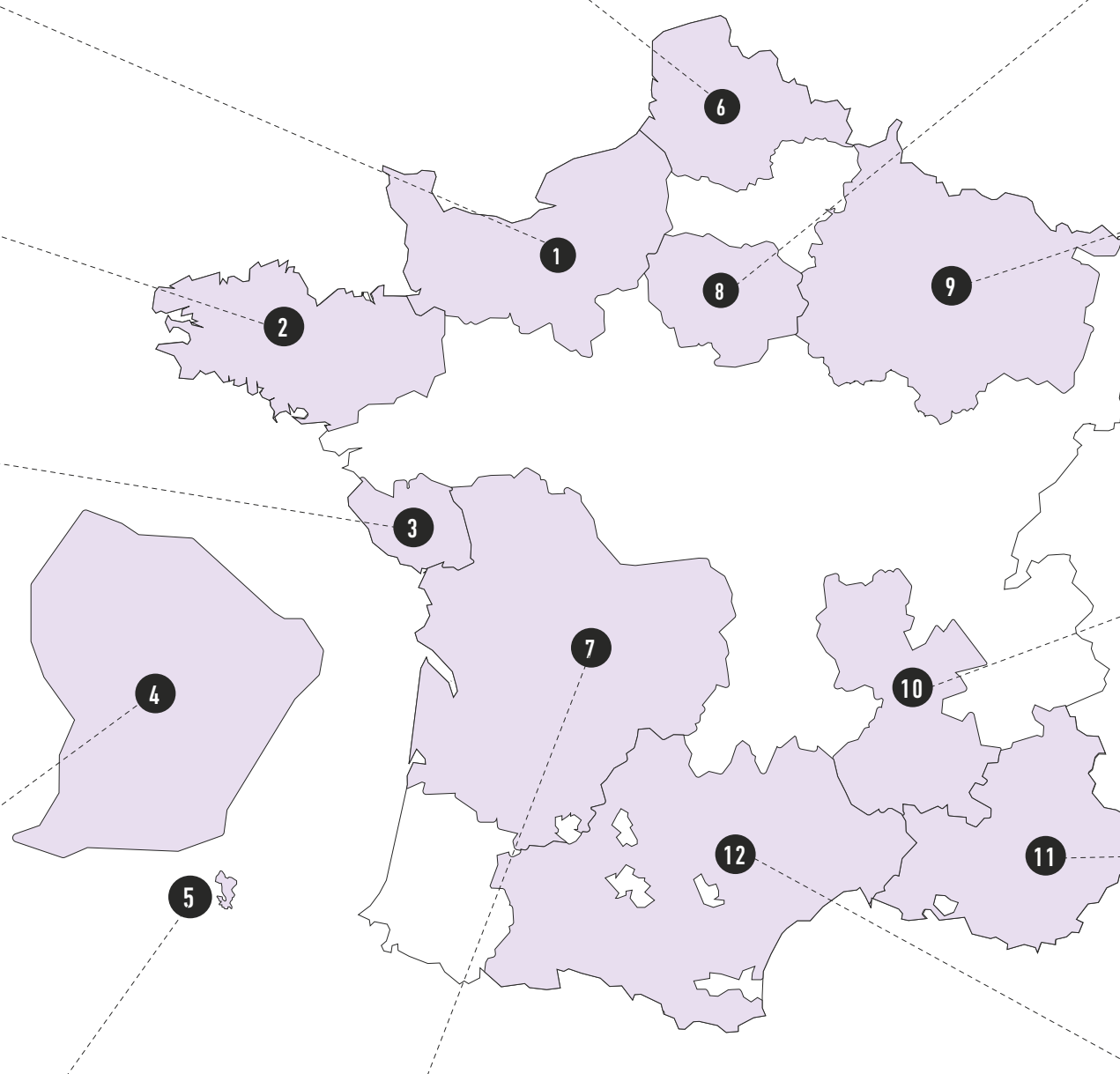
CHÂAOUZU-LABATTOIR, PAMANZI (976)

À Mayotte, dans le cadre du NPNRU, l'EPDRM assure pour le compte de la Communauté de Communes de Petite-Terre (CCPT), le portage foncier de trois opérations dont une située sur le quartier de la Vigie. Sur ce site de 160 ha, particulièrement enclavé et marqué par l'habitat indigne et informel, il mène des acquisitions ciblées et assure un portage foncier pouvant atteindre cinq ans. Cette gestion foncière constitue un levier essentiel du renouvellement urbain, en libérant les emprises nécessaires au développement d'une offre de logements diversifiée, d'un réseau viaire et d'espaces publics.

REQUALIFIER LE BÂTI D'UN CENTRE-ANCIEN PATRIMONIAL CONTRAINT

LAON (02)

En 2025, l'EPF de Hauts-de-France a signé sa 1^{re} convention axonaise avec la ville de Laon pour intervenir sur 5 îlots du centre historique et commercial, couvert par un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur et bénéficiant du programme Action Cœur de Ville. Via son dispositif « aide à la réhabilitation », l'EPF assure la maîtrise foncière et la mise en sécurité d'immeubles à valeur patrimoniale dans un contexte technique complexe lié à des galeries souterraines. La réhabilitation sera menée par la SEDA en vue de produire 27 logements et 2 commerces.



MOBILISER DES TECHNIQUES INNOVANTES DE DÉPOLLUTION

CHÂTELLERAULT (86)

En entrée de ville, l'EPF Nouvelle-Aquitaine a préparé la reconversion d'un ancien site de maintenance poids lourds fortement pollué par des hydrocarbures. Pour désiquer ce foncier et permettre l'implantation rapide d'un complexe de loisirs, l'établissement a assuré sa mise en sécurité, sa démolition et sa dépollution. Avec le soutien de l'ADEME, il a mobilisé une technique innovante de tri, lavage et réemploi des terres en circuit fermé, réduisant fortement les évacuations de matériaux, les délais et l'empreinte carbone du chantier.

PERMETTRE LA TRANSFORMATION D'UN ÎLOT DÉGRADÉ

ILOT LAUGIER 2, ARGENTEUIL (95)

Dans le centre-ville d'Argenteuil, l'EPF Île-de-France intervient sur la résorption d'un îlot d'habitat indigne de près de 4 000 m². Face à la complexité foncière du périmètre, il assure l'acquisition, la libération, puis la sécurisation de biens dégradés. En mobilisant ses moyens financiers et techniques, de la maîtrise foncière à la libération des emprises, l'EPF crée les conditions de réalisation d'une opération de reconquête urbaine comprenant 115 logements, des commerces et la réhabilitation d'un bâtiment patrimonial.

DÉBLOQUER PROCÉDURES ET FINANCEMENTS SUR UN FONCIER COMPLEXE

DIEULOUARD (54)

En entrée de ville, l'EPF de Grand Est est intervenu sur une portion enfichée d'un ancien site industriel pollué aux hydrocarbures, menaçant la rivière voisine. Face à l'absence de propriétaire et à la complexité technique du dossier, l'établissement a piloté les études et travaux sans acquiescer le foncier, en réunissant commune, État, Région, ADEME et Agence de l'eau. Son rôle d'ensemblier a permis de sécuriser les procédures et mobiliser les financements nécessaires pour reconstruire ce site « orphelin », bloqué depuis de nombreuses années.

ASSURER UNE MAÎTRISE PUBLIQUE DURABLE DES FONCIERS ÉCONOMIQUES STRATÉGIQUES

RHÔNE-ALPES

Créée en 2025 par EPORA et la Banque des Territoires, la Foncière Éco d'EPORA est un outil de portage foncier économique de très long terme (> 50 ans). En complément de l'action d'EPORA, qui sécurise et requalifie les biens, elle assure le portage via des baux réels adaptés aux besoins des entreprises. Ce modèle permet de reconstituer des tènements de grande ampleur, de préserver les ZAE du morcellement et de la spéculation, et de conserver une maîtrise publique des fonciers stratégiques, pour le maintien et le développement de l'économie productive locale.

PRÉVENIR DURABLEMENT LE RISQUE INONDATION

LE VAL (83)

Au Val, l'EPF Provence-Alpes-Côte d'Azur prend le rôle de bras opérationnel de l'État dans la prévention des risques. Dans un lotissement des années 80 du quartier Sainte-Catherine exposé à des crues, il met en œuvre, avec le soutien du Fonds Barnier, une stratégie d'acquisition et de démolition des onze biens les plus exposés, arrêtés par la DDTM. L'opération, intégrant une démarche de réemploi, vise à rendre le secteur inconstructible et ainsi à réduire durablement la vulnérabilité humaine.

MENER UNE DÉMOLITION COMPLEXE EN QUARTIER HABITÉ

NÎMES (30)

Dans le cadre du NPNRU de Pissevin, l'EPF d'Occitanie a piloté l'opération emblématique de démolition des tours du CROUS. Réalisée en quartier habité, elle a mobilisé une ingénierie importante pour organiser l'évacuation temporaire de près de 2 000 habitants et sécuriser les travaux sur 20 000 m² bâtis. Au-delà de la performance technique, l'EPF a mis en œuvre une démarche ambitieuse de réemploi : plus de 20 000 tonnes de matériaux ont été triées, recyclées ou valorisées, tandis que mobilier et équipements ont trouvé une seconde vie sur le territoire.

NEUF FAMILLES D'EXPERTISES

AU SERVICE DES TERRITOIRES

RÉALISER DES ÉTUDES STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELLES

SÉCURISER LA FAISABILITÉ ÉCONOMIQUE DES OPÉRATIONS

MAÎTRISER LES PROCÉDURES ET RISQUES FONCIERS

GÉRER LES SITES DURANT LEUR PORTAGE

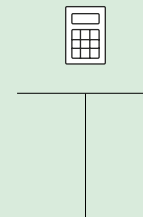
PRÉSERVER ET REVALORISER LE BÂTI EXISTANT

DÉVELOPPER DES OUTILS DE PORTAGE FONCIER DE LONG ET TRÈS LONG TERME

RÉALISER DES TRAVAUX DE PROTO-AMÉNAGEMENT COMPLEXES

RÉORGANISER LE FONCIER FACE AUX RISQUES CLIMATIQUES

INNOVER, EXPÉRIMENTER



LE RÉSEAU
DES EPF D'ÉTAT

EN CHIFFRES*

* DEUXIÈME PARTIE



EPF PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
Cannes-La Bocca (06)

Acquisition, dépollution et démolition de l'ancienne friche
industrielle AnsaldoBreda pour la création d'un pôle de
production audiovisuelle et d'un campus étudiant.



CONTRIBUTIONS STRATÉGIQUES...

DES EPF D'ÉTAT

Dans un contexte de recompositions – climatiques, économiques, institutionnelles – les Établissements publics fonciers d'État confirment leur fonction stabilisatrice.

Leur action s'inscrit dans le temps long, avec une capacité d'anticipation fondée sur un modèle d'interventions pluriannuelles, qui leur confère robustesse et vision stratégique pour accompagner les transitions territoriales.

En 2025, la reprise du marché immobilier reste fragile : la production de logements s'améliore, portée par une légère baisse des taux d'intérêt, mais demeure très en retrait des besoins du pays, dans un contexte où aménageurs et constructeurs voient leurs marges de manœuvre réduites.

Le foncier économique connaît, lui, une recomposition profonde de la demande, entre stagnation voire reflux de l'industrie et du commerce et essor rapide de la logistique et des datacenters, qui complexifie l'équation

foncière de nombreux territoires et appelle une capacité d'anticipation renforcée.

À ces mutations s'ajoute une urgence climatique croissante, que le Gouvernement a traduite par la publication de son troisième plan national d'adaptation au changement climatique, orientant à plus d'un titre l'action publique foncière.

Face à ces tensions conjuguées, les EPF d'État poursuivent leur mobilisation sur tous les fronts, comme le prouvent leurs résultats de 2025.

Sauf mention contraire, les chiffres sont donnés pour les 10 EPF métropolitains.

VOIR PAGE 21

2025 C'EST

17 954

LOGEMENTS POTENTIELS
ISSUS DES CESSIONS
CONFIRMANT LE RÔLE
CONTRACYCLIQUE DES EPF

8 133

LOGEMENTS SOCIAUX ISSUS
DES CESSIONS SOIT ENVIRON
1 LOGEMENT SOCIAL SUR 10
PRODUITS PAR AN EN FRANCE

PRODUCTION DE LOGEMENTS



En 2025, les signaux de reprise se confirment — transactions, permis de construire et mises en chantier sont en hausse, stimulés notamment par l'échéance de préconstats de carence SRU. La production reste toutefois bien en deçà des niveaux d'avant-COVID, et face à une crise qui s'installe dans la durée, les EPF d'État ont maintenu en 2025 leur rôle contracyclique.

2025 C'EST AUSSI

20 993

LOGEMENTS POTENTIELS ISSUS
DES ACQUISITIONS, PRÉPARANT
LA RELANCE DE DEMAIN



3 849

LOGEMENTS PROGRAMMÉS SUR
DES OPÉRATIONS FONDS VERT
PORTÉES PAR DES EPF



... FACE AU CUMUL DES CRISES

VOIR PAGE 25

VITALITÉ ÉCONOMIQUE



2025 voit se poursuivre la recomposition des besoins en foncier économique : l'inadéquation entre l'offre foncière existante et nouveaux besoins a conduit 80 % des intercommunalités à refuser des implantations ou à subir des départs.

Le travail au long cours des EPF d'État a permis, en 2025, d'améliorer la réponse des territoires à ces évolutions, tandis que leurs travaux de proto-aménagement soutiennent directement l'emploi dans les travaux publics.

2025 C'EST

106

NOUVELLES CONVENTIONS
CONVENUES AU TITRE
DU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

760

ACQUISITIONS POUR
DES PROJETS DE
REDYNAMISATION DES
CENTRALITÉS

118

CONVENTIONS FONCIÈRES
ACTIVES AU TITRE DE LA
REINDUSTRIALISATION

PRÈS DE

100 M€

D'ACQUISITIONS AU TITRE
DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

145 M€

DE TRAVAUX DE PROTO-AMÉNAGEMENT
ALIMENTANT DIRECTEMENT LA FILIÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,
REPRÉSENTANT ENVIRON 1000 EMPLOIS À TEMPS PLEIN

VOIR PAGE 29

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Les EPF d'État sont des acteurs reconnus du recyclage foncier, et l'activité de l'année 2025 le confirme : interventions centrées sur des espaces déjà urbanisés, poursuite de la conversion et de la renaturation d'anciens sites dégradés. Les EPF poursuivent aussi leur accompagnement des collectivités face aux risques climatiques, en recomposition foncière préventive ou post catastrophe.

2025 C'EST

95 %

DES NOUVELLES
CONVENTIONS POUR DES
PROJETS SITUÉS DANS
DES ESPACES URBANISÉS

PLUS DE

1 600

HECTARES ACQUIS DANS
DES ESPACES URBANISÉS
ÉVITANT AUTANT DE PROJETS EN
EXTENSION SOIT LA CONSOMMATION
MOYENNE D'ESPACE D'UNE RÉGION
MÉTROPOLITAINE

ET PLUS DE

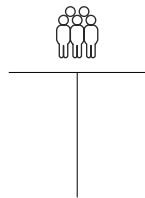
200 M€

D'ACQUISITIONS AU TITRE
DE L'ENVIRONNEMENT

PLUS DE

50

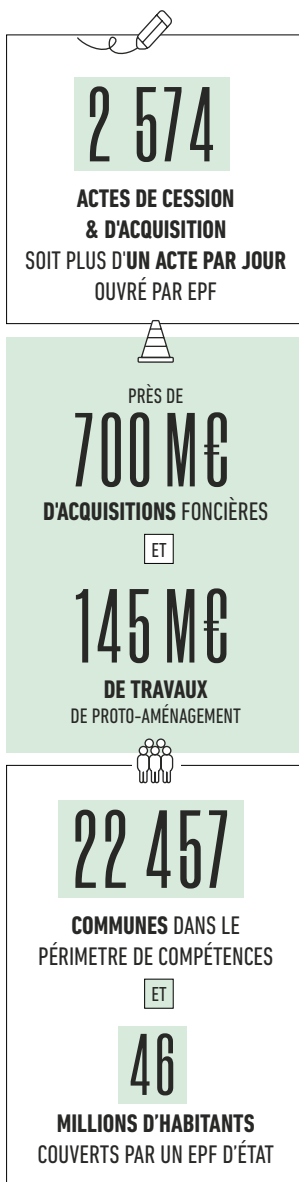
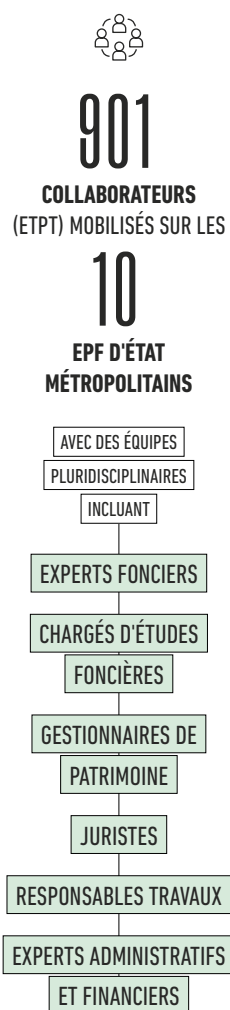
HECTARES CÉDÉS AU TITRE DE LA RENATURATION



DES ÉQUIPES FORTEMENT MOBILISÉES

SUR LES TERRITOIRES

Les EPF d'État accompagnent les territoires, de la définition de leurs stratégies foncières à la transformation effective des fonciers maîtrisés (déconstruction, préparation des sols...), pour faciliter la mise en œuvre des projets. Cette diversité de métiers et ces savoir-faire s'appuient sur un modèle économique résilient, comme en attestent le maintien de l'activité et la signature de 588 nouvelles conventions entre EPF et collectivités.



ET DEMAIN ?

QUELS ENJEUX POUR LES EPF D'ÉTAT

L'action des EPF d'État s'inscrit en 2026 dans un contexte institutionnel renouvelé. Les élections municipales de mars 2026 installent de nouveaux exécutifs locaux, avec lesquels les EPF devront rebâtir des priorités partagées et poursuivre la relation de confiance qui fonde leur action de long terme.

Cette échéance politique coïncide avec la poursuite des grands programmes nationaux engagés en matière de logement et de réindustrialisation, sur lesquels les EPF d'État sont déjà impliqués : mobilisation foncière pour contribuer à la production de 400 000 logements par an, accompagnement des territoires dans leurs projets de mobilisation de friches notamment pour la réindustrialisation.

Enfin, pour accompagner les territoires dans les différentes échelles de temporalité, le réseau poursuit l'enrichissement de son arsenal d'intervention avec la création en 2025-2026 de nouvelles filiales de portage de long terme.



EPF DE NORMANDIE
Octeville-sur-Mer (76)
Densification et revitalisation du centre-bourg avec la création d'une trentaine de logements sociaux et en accession sociale (BRS) et d'une pharmacie.





CONTRIBUTIONS STRATEGIQUES

FACE AU CUMUL DES CRISES

* TROISIÈME PARTIE

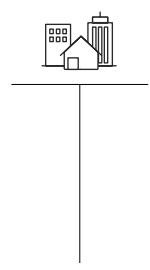


EPF DE GRAND EST
Stenay (55)

La déconstruction d'une grande friche industrielle
laisse place à un projet mixte :
économique, culturel et touristique.



EPF DE HAUTS-DE-FRANCE
Roubaix (59)
Requalification d'un parc privé d'habitat
ancien dégradé et création de petits espaces
publics végétalisés.



LA PRODUCTION DE LOGEMENTS

En 2025, l'ampleur de la crise du logement en a fait un enjeu national. Dans ce contexte, les EPF ont cédé de quoi produire 20 % de plus de logements qu'en 2024 et y ont consacré près de 80 % de leurs acquisitions, confirmant leur rôle contracyclique. Performance d'autant plus notable qu'elle intervient en année pré-électorale, et que les mises en chantier restent bien en deçà des niveaux d'avant-Covid.

TOUS TERRITOIRES

*

Les EPF d'État sont présents dans toutes les configurations territoriales. En zone tendue — métropoles, littoraux sous pression, outre-mer — leur action anticipatrice et anti-spéculative libère des fonciers à des coûts maîtrisés pour les opérateurs de logement social. En zone détendue — communes rurales, « cœurs de ville » et « petites villes de demain » — ils apportent un soutien technique et financier décisif là où l'ingénierie fait défaut et où les besoins d'intervention s'expriment.

Cette capacité de répondre aux besoins locaux se joue à l'échelle du réseau et à celle de chaque EPF, capable d'intervenir en cœur métropolitain comme en bourg rural, jusque dans les bassins en mutation industrielle où le logement accompagne l'arrivée de nouvelles activités.

TOUS TERRAINS

*

Les EPF d'État interviennent massivement en recyclage foncier, mobilisant un parc bâti

et des tènements déjà artificialisés pour produire du logement.

Tous types d'opérations sont visés : logement locatif social, intermédiaire, en accession sociale, libre — pour des familles, des étudiants, des seniors — y compris en acquisition-amélioration dans le diffus, ou encore par la transformation de bureaux en logements. Toutes les échelles sont représentées : des opérations de quelques logements en centre-bourg aux programmes de plusieurs centaines sur d'anciennes friches ou de grandes opérations d'aménagement.

Enfin, ces opérations contribuent toutes à l'urbanité de la ville, en accompagnant la reprise des espaces publics, la création de commerces ou d'équipements.

TOUS TEMPS

*

Les EPF d'État accompagnent les collectivités dans la durée. En amont, par un travail d'anticipation — études, partenariats, négociations — qui aligne progressivement les conditions de réussite d'un projet, parfois plusieurs années avant la première acquisition. Lorsque l'opportunité se présente, ils réagissent vite pour ne pas la laisser passer.

Le portage foncier proprement dit, cœur de leur activité, court généralement de trois à sept ans, du temps des études à celui des autorisations d'urbanisme purgées. Cette souplesse dans les temporalités permet d'accompagner les collectivités sur plusieurs mandats municipaux, d'absorber les délais de contentieux, et de sécuriser les projets complexes, dans une relation de confiance avec les élus locaux.

Les EPF d'État rappellent qu'un engagement conjoint et coordonné des parties prenantes — collectivités, opérateurs privés et sociaux, services de l'État, financeurs institutionnels — reste indispensable pour passer du potentiel foncier aux mises en chantier et aux livraisons. L'objectif national de 400 000 logements par an, affirmé en 2025, rend cette coopération plus nécessaire encore.



CETTE OPÉRATION
ILLUSTRE
LA QUALITÉ
D'UN PARTENARIAT
CONSTRUIT DEPUIS
PLUS
DE DIX ANS
AVEC L'EPF :
UN APPUI
DÉTERMINANT
POUR DÉVELOPPER
L'OFFRE
DE LOGEMENTS
SOCIAUX DANS
LE VAR.



Thierry ALBERTINI
Président de l'Office Var Habitat et
Vice-Président du Département du Var

ACCÉLÉRER LA PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX PAR UN MONTAGE INNOVANT

TOULON (83)



À Toulon, commune défici-
taire au titre de la loi SRU,
l'EPF Provence-Alpes-Côte
d'Azur accompagne la re-
conversion du site de la
Grassette. Après l'acqui-
sition par préemption d'un ensemble
de 90 logements partiellement oc-
cupés datant des années 1970, le site
sera transformé pour accueillir des
logements locatifs sociaux, intermé-
diaires et en bail réel solidaire. Pour
accélérer sa réalisation, l'EPF a mis
en place une promesse de vente avec
prise de jouissance anticipée permet-
tant au bailleur de préparer le projet
avant l'acquisition définitive. Ce mon-
tage optimise le chaînage des inter-
ventions au service de la production
de logements abordables.

DENSIFIER HARMONIEUSEMENT UNE DENT CREUSE EN CENTRE-BOURG

SAINT-JEAN-D'HERMINE (85)



Commune nouvelle du
Sud-Vendée située sur
l'axe Nantes-Niort,
Saint-Jean-d'Hermine
anticipe les besoins en lo-
gements liés à son dévelop-
pement économique, porté
notamment par le Vendé-
opôle. Pour y répondre, l'EPF
de la Vendée accompagne
la reconversion d'une dent
creuse de 2 700 m² au cœur

du bourg de Saint-Jean-de-
Beigné. L'étude de faisabilité
a permis de retenir un projet
de 26 logements collectifs
et intermédiaires. Avec une
densité quatre fois supérieure
aux pratiques locales, cette
opération permet d'optimiser
le foncier disponible dans un
contexte de tension foncière,
tout en confortant le centre-
bourg.



AVEC LA FUSION
DE NOS DEUX
COMMUNES, NOUS
PORTONS UNE
STRATÉGIE DE
DÉVELOPPEMENT
PARTAGÉE. L'ÉTUDE DE
L'EPF NOUS PERMET
DE CONCRÉTISER UN
PROJET SOBRE EN
FONCIER. CHAQUE
LOGEMENT COMPTE !



**Johan GUILBOT
et Philippe BARRÉ**
Maires de Saint-Jean-d'Hermine

TRANSFORMER UNE FRICHE HOSPITALIÈRE EN LEVIER DE CENTRALITÉ

CHAZELLES-SUR-LYON (42)



En plein cœur de Cha-
zelles-sur-Lyon, com-
mune engagée dans
le programme "Petites
Villes de Demain", l'an-
cien hôpital local constituait
depuis plusieurs années une
friche dégradée. Pour accom-
pagner la reconquête de cette
emprise stratégique, l'EPORA
a acquis le site puis piloté les
opérations de désamiantage,

de déconstruction et de dé-
molition partielle, avec le sou-
tien du Fonds vert. Achevée en
2025 par la cession du terrain
à la commune, cette interven-
tion a permis de préparer la
réalisation d'un programme
de 58 logements, dont 19
sociaux et un habitat pour se-
niors, ainsi qu'un pôle de ser-
vices publics (médiathèque,
France services, etc.).



CETTE OPÉRATION
NOUS PERMET DE
RECRÉER UN VÉRITABLE
CŒUR DE VIE EN
CENTRE-BOURG, EN
RAPPROCHANT
LOGEMENTS ET
SERVICES PUBLICS,
NOTAMMENT POUR
LES SENIORS, TOUT EN
LIMITANT L'ÉTALEMENT
URBAIN.



Pierre VÉRICEL
Maire de Chazelles-sur-Lyon



ORGANISER LA DENSIFICATION D'UNE ENTRÉE DE VILLE MÉTROPOLITAINE

JUVIGNAC (34)



En entrée de la métropole
de Montpellier, l'EPF d'Oc-
citanie intervient sur un
tissu pavillonnaire straté-
gique situé dans un sec-
teur en forte tension fon-
cière. En 2025, l'établissement a
engagé des acquisitions ciblées de
pavillons afin de préparer une opé-
ration de recomposition urbaine à
long terme. Cette stratégie vise à
structurer un quartier plus cohé-
rent, combinant logements, espaces
publics et équipements, dans une
logique de densification progres-
sive et maîtrisée. Sur le secteur Est,
l'action foncière de l'EPF permettra,
à terme, la réalisation de 150 à 200
logements, dont au moins 40 % de
logements locatifs sociaux.



L'EXPERTISE
ET LES OUTILS
DE L'EPF
NOUS PERMETTENT
DE SÉCURISER
NOS DÉCISIONS
ET D'ANTICIPER
LES OPPORTUNITÉS
FONCIÈRES
AU SERVICE D'UN
PROJET URBAIN
DE LONG TERME.



Bénédicte LABARRE
Directrice générale des
services de la Ville de
Juvignac



EPF DE HAUTS-DE-FRANCE
Roya (80)
Reconversion de l'ancien site Trivium Packaging
en nouvelle zone d'activité économique,
dans une logique de développement durable
privilégiant la réutilisation du bâti existant.



LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE

En 2025, dans un contexte de recomposition des besoins des entreprises (moins de commerce physique, plus de logistique et d'industrie), la requalification du foncier économique reste au cœur de l'action des EPF d'État : redynamisation de commerces de centre-ville et de centre-bourg, restructuration et densification de zones d'activités et zones commerciales périphériques, terrains clefs en main pour la réindustrialisation. Autant de fronts où les EPF interviennent pour accompagner la mutation des activités, créer les conditions de leur retour ou de leur création.

GÉRER LA TEMPORALITÉ

Les temporalités de requalification du foncier économique appellent des séquences d'intervention spécifiques pour les EPF d'État : gestion des derniers occupants, déplacement d'entreprises ou opérations tiroir, anticipation des délais d'installation des nouvelles activités. Un enjeu central étant de parvenir à enrayer un processus de dégradation avant qu'il ne soit trop tard, comme l'illustre le cas du café de Libourne. Un autre défi consistant à conforter des entreprises stratégiques en leur permettant de développer leur activité, comme pour le MIN de Rungis. Pour cela, les EPF s'inscrivent le plus en amont possible dans les dynamiques de développement local et accompagnent tout le processus de la transformation : phases de remembrement, de prospection et de commercialisation, pour garantir une transition cohérente entre usages passés et futurs.

NÉGOCIER AVEC UNE DIVERSITÉ D'INTERLOCUTEURS

Les EPF d'État ont la capacité de négocier avec des

acteurs très variés : industriels, commerçants, foncières, liquidateurs judiciaires, opérateurs nationaux, syndicats mixtes... Cela suppose de maîtriser les dynamiques de marché, les partenariats locaux et les modèles d'affaires des entreprises en place, pour négocier au mieux les conditions d'acquisition, de portage et de cession du foncier.

AVANCER MALGRÉ LES CONTRAINTES

Les EPF mettent leur expertise technique et financière au service du "dérivage" des projets, confrontés aux subtilités juridiques du statut foncier, des types de baux, ainsi qu'aux surcoûts de conversion, voire de déconstruction et de dépollution. En 2025 leur boîte à outils s'élargit : la mise en œuvre des dispositions de la loi Industrie Verte permet d'acquérir et céder des baux commerciaux, tandis que l'émergence de dispositifs de portage long terme conforte la maîtrise de la vocation des sites en fonction des filières prioritaires et des marchés locaux.

Pour accompagner le maintien ou la relocalisation d'activités, les EPF recyclent des terrains déjà artificialisés et en partie aménagés, contribuant ainsi à

limiter la vacance dans les zones commerciales et d'activité. Ce pan de leur activité les amène à instaurer des cadres de coopération entre acteurs publics et privés.



**LA PÉNURIE DE FONCIER ÉCONOMIQUE
TOUCHE DÉSORMAIS TOUS LES TERRITOIRES -
URBAINS COMME RURAUX -
AVEC DES BESOINS FONCIERS QUI VARIENT
FORTEMENT ENTRE ACTIVITÉS ARTISANALES
ET INDUSTRIELLES. LES SOLUTIONS SONT CONNUES :
DENSIFIER LES PROJETS, REQUALIFIER
OU OPTIMISER LES FONCIERS DÉJÀ AMÉNAGÉS
ET RECYCLER LES FRICHES. LEUR MISE EN
ŒUVRE SUPPOSE TOUTEFOIS UN CHANGEMENT
PROFOND DE CULTURE ET UNE VÉRITABLE
MAÎTRISE PUBLIQUE DU FONCIER.
C'EST PRÉCISÉMENT LE RÔLE DES EPF D'ÉTAT,
QUI APPORTENT DES SOLUTIONS CONCRÈTES
AUX INTERCOMMUNALITÉS, CHEFFES DE FILE
DE L'AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE.**



Sébastien MIOSSEC
Président délégué d'Intercommunalités de France



NOUS NOUS
FÉLICITONS DE
CE PARTENARIAT
ÉTROIT AVEC L'EPFIF :
LA COMPLÉMENTARITÉ
ENTRE SON EXPERTISE
FONCIÈRE ET NOTRE
CONNAISSANCE
DES ENJEUX
AGROALIMENTAIRES
ET LOGISTIQUES
CONSTITUENT
UN ATOUT MAJEUR
POUR ACCOMPAGNER
CES PROJETS
STRATÉGIQUES.



Stéphane LAYANI
Président Directeur Général
de la SEMMARIS – Marché de Rungis



MOBILISER LE FONCIER AU SERVICE DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



RUNGIS, ORLY, THIAIS (94)



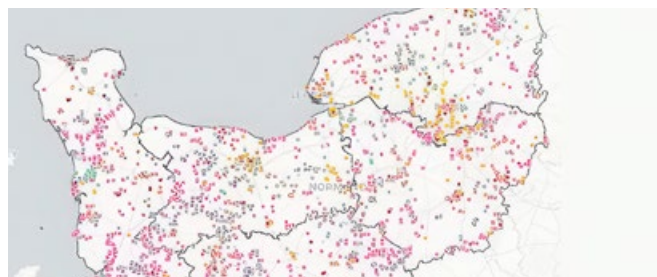
Le Marché international de Rungis constitue une infrastructure stratégique pour l'approvisionnement de l'Île-de-France, alimentant quotidiennement 19 millions d'habitants. Pour accompagner son développement, et renforcer l'accès de tous à une alimentation en produits frais, l'EPF Île-de-France a cédé en 2025 à la SEMMARIS des emprises foncières pour 23 M€, destinées à soutenir son projet d'extension. Cette opération s'inscrit dans un partenariat plus large entre les deux établissements, qui mutualisent leurs moyens pour répondre aux besoins fonciers des filières agroalimentaires franciliennes et renforcer les capacités logistiques du territoire.

MIEUX QUALIFIER LES FRICHES POUR ACCÉLÉRER LEUR RECONVERSION

NORMANDIE

L'EPF de Normandie a développé, avec le soutien de la Région, de la DREAL et des collectivités, un observatoire régional recensant plus de 3 200 hectares de friches. Complétant les inventaires existants, cet outil d'aide à la décision qualifie les sites selon leurs caracté-

ristiques, leurs contraintes et leur potentiel de réemploi. À partir de critères techniques, environnementaux et réglementaires, il permet d'identifier les fonciers les plus adaptés à de futurs projets, notamment économiques. Sa mise à jour continue par l'EPF garantit une connaissance fine et partagée du foncier sur le long terme.



CONSTRUIT AVEC
LES TERRITOIRES,
CET OBSERVATOIRE
CONSTITUE UN
OUTIL STRATÉGIQUE
POUR IDENTIFIER
LES PRIORITÉS
D'INTERVENTION
ET ORIENTER LES
STRATÉGIES LOCALES
DE RECYCLAGE
DU FONCIER
ÉCONOMIQUE.



Fabien MANCEL
Directeur de l'anticipation
et du développement
à l'EPF de Normandie

STRUCTURER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE D'UN TERRITOIRE EN CROISSANCE

SAINT LAURENT-DU-MARONI (973)

Dans le périmètre de l'OIN de Guyane, l'EPFAG pilote l'aménagement de la ZAC Margot, vaste projet de plus de 100 hectares destiné à accompagner la forte croissance de l'ouest guyanais. Première étape du projet : la création d'une zone d'activités économiques de 20 hectares, dont les travaux de viabilisation ont démarré

en 2025. Dans un secteur où l'économie informelle demeure très présente, cette opération accueillera des activités artisanales, logistiques et tertiaires ainsi que des services aujourd'hui inexistants. L'EPFAG assure la maîtrise foncière, l'aménagement et la commercialisation des terrains, contribuant à structurer durablement l'économie locale.



FACE À NOTRE
CROISSANCE
DÉMOGRAPHIQUE, NOUS
DEVONS AGIR VITE
ET CONCRÈTEMENT.
LA ZAC MARGOT ET
L'EXPERTISE DE L'EPFAG
NOUS PERMETTENT
D'ENVISAGER UN
TERRITOIRE DURABLE,
RESPECTUEUX DE SON
IDENTITÉ ET DE SES
MODES DE VIE.



Léniaick ADAM
Maire de Saint-Laurent-du-Maroni et Président de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais



SÉCURISER LA REPRISE D'UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN CENTRE-VILLE

LIBOURNE (33)



À Libourne, l'EPF Nouvelle-Aquitaine est intervenu pour accompagner la relance de la Brasserie de l'Orient, située face à la gare. À la suite de la liquidation du fonds de commerce et à la découverte de désordres structurels, l'EPFNA a piloté les expertises techniques et obtenu la réalisation de travaux de sécurisation par le propriétaire, avant d'acquiescer les murs fin 2025. En parallèle, il a accompagné la collectivité dans le montage contractuel de l'opération afin de créer les conditions de reprise de l'activité, contribuant à préserver l'attractivité commerciale et urbaine de ce commerce stratégique.



EN SÉCURISANT LES
VOLETS FONCIER,
TECHNIQUE ET
FINANCIER DE
L'OPÉRATION, L'EPFNA
NOUS A PERMIS
D'ÉVITER UNE VACANCE
DURABLE ET DE
PRÉSERVER UN LIEU
DE VIE ESSENTIEL À
L'ATTRACTIVITÉ DU
CENTRE-VILLE.



Philippe BUISSON
Maire de Libourne



EPF D'OCCITANIE
Berges de l'Aude (11)
Réaménagement et renaturation
des berges de l'Aude aux côtés
du Syndicat Mixte des Milieux
Aquatiques et des Rivières,
au service de territoires
plus sûrs et résilients.



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Face au risque d'un réchauffement de +4°C en France en 2100, le Gouvernement a lancé, en mars 2025, le troisième plan national d'adaptation au changement climatique. Dans ce contexte, auquel s'ajoute une pression foncière croissante, la planification de l'usage des sols et leur gestion constituent des leviers essentiels pour lesquels les EPF mobilisent leurs savoir-faire.



« CES VINGT DERNIÈRES ANNÉES,
LA PUISSANCE PUBLIQUE
A PROGRESSIVEMENT PRIS
CONSCIENCE DE L'INSOUTENABILITÉ
DE NOTRE MANIÈRE DE FABRIQUER
LA VILLE. ELLE POSE AUJOURD'HUI
LES EPF EN ACTEURS STRATÉGIQUES
DE LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE
ET DE LA RÉSILIENCE
DES TERRITOIRES, ACCOMPAGNANT
LES COLLECTIVITÉS LOCALES FACE
À CETTE COMPLEXITÉ NOUVELLE. »



Philippe BIHOUIX
Directeur Général d'AREP
et coauteur de *La Ville stationnaire, comment mettre fin à l'étalement urbain ?* et de la bande dessinée *Ressources, un défi pour l'humanité*

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET PRÉVENIR LES EFFETS DES DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES

Les EPF d'Etat concentrent leurs interventions sur le recyclage de fonciers déjà artificialisés — souvent délaissés.

Dans certaines situations, ils peuvent également s'associer à des démarches de renaturation, notamment sur d'anciens sites industriels dégradés, en mobilisant leurs expertises en acquisition, dépollution et démolition. Enfin, certains EPF d'Etat accompagnent le développement de la nature en ville, en lien avec les projets des collectivités locales. Par ces actions, ils évitent la consommation de sols non-bâtis, favorisent le maintien ou la réintroduction de biodiversité, et contribuent à la lutte contre les îlots de chaleur urbains.

ANTICIPER ET S'ADAPTER AUX ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES

Les EPF d'Etat soutiennent les collectivités qui souhaitent anticiper et s'adapter aux risques d'inondation ou de recul du trait de côte. Ils apportent un accompagnement à la fois stratégique et opérationnel pour recomposer l'occupation des sols, notamment par l'acquisition anticipée de parcelles menacées, la renaturation de rives de cours d'eau, la relocalisation de biens ou d'activités, et la reconfiguration des usages, dans une logique d'adaptation durable. Leur vision à long terme et leur mode d'intervention permettent

de mobiliser l'ensemble des acteurs indispensables à ces transformations.

ACCOMPAGNER LA RECOMPOSITION POST-CATASTROPHE

Enfin, les EPF d'Etat interviennent dans les suites de catastrophes naturelles — inondations, glissements de terrain, incendies, séismes — dans certains cas à l'appui du fonds Barnier. Leur intervention permet non seulement de sécuriser et remettre en état les terrains impactés, mais également d'accompagner les collectivités dans leur stratégie de planification et dans la conception des projets de reconstruction, contribuant ainsi à organiser la résilience des territoires dont les vulnérabilités risquent de s'accroître dans les années à venir.

En intervenant sur la qualité, les usages et la résilience des sols — comme l'illustrent les quatre exemples en page suivante — les EPF d'Etat démontrent encore cette année leur contribution active à la transition écologique et à l'aménagement durable des territoires, en réponse aux enjeux climatiques et territoriaux de demain.



L'EXPERTISE FONCIÈRE ET TECHNIQUE DE L'EPF BRETAGNE, AINSI QUE SON RÔLE DE NÉGOCIATION ET D'INTERMÉDIATION AVEC LE MINISTÈRE DES ARMÉES, ONT ÉTÉ DÉTERMINANTS POUR CONCRÉTISER CETTE OPÉRATION COMPLEXE.



Stéphane ROUDAUT
Maire de Brest
et Président de Brest métropole



CONVERTIR UNE FRICHE MILITAIRE EN PARC MÉTROPOLITAIN



BREST (29)



Engagée dans une démarche de confortement du centre-ville de Brest, Brest métropole souhaite renforcer la place de la nature en ville le long de la Penfeld. Pour accompagner cette ambition, l'EPF Bretagne a acquis en 2025 une ancienne emprise militaire désaffectée de près de 2 hectares en surplomb du fleuve, largement artificialisée et soumise à d'importantes contraintes techniques. Durant le portage, l'établissement réalisera les travaux de déconstruction et, si nécessaire, de dépollution afin de préparer le site au projet retenu par la collectivité, qui envisage sa renaturation et l'aménagement d'un grand parc métropolitain ouvert au public.

RESTAURER LES FONCTIONS ÉCOLOGIQUES D'UN LITTORAL FRAGILISÉ

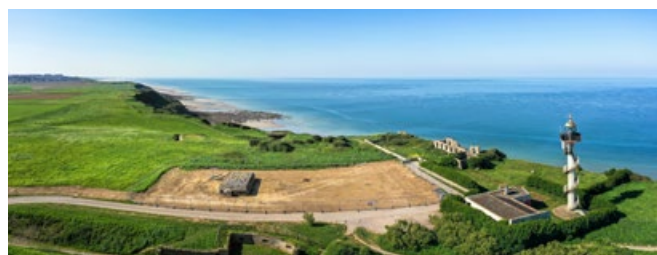
CAP D'ALPRECH, LE PORTEL (62)



LA COMPLÉMENTARITÉ DE NOS EXPERTISES A PERMIS DE CONDUIRE UNE RENATURATION SOBRE, INGÉNIEUSE ET ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE, EN PARFAITE ADÉQUATION AVEC LES ENJEUX DE BIODIVERSITÉ ET DE PAYSAGE DU SITE ET AVEC LE PROJET DU TERRITOIRE.

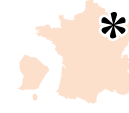


Gwenaële MELENEC
Déléguée de rivages
Manche-Mer du Nord -
Conservatoire du littoral



CONCILIER RENATURATION ET GESTION DES RISQUES EN BORD DE SEINE

TROYES (10)



SUR CE SITE INDUSTRIEL COMPLEXE, L'EXPERTISE DE L'EPF GRAND EST A FACILITÉ LA CONDUITE DES NÉGOCIATIONS ET PERMIS DE SÉCURISER DURABLEMENT LES RESPONSABILITÉS ENVIRONNEMENTALES DES PARTIES CONCERNÉES.



François BAROIN
Ancien Ministre, Maire de
Troyes, Président de Troyes
Champagne Métropole



RENFORCER UNE FILIÈRE DE MATÉRIAUX GÉOSOURCÉS

MAYOTTE



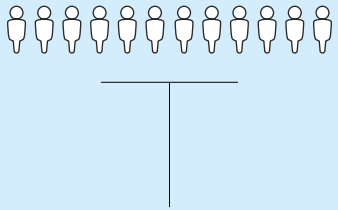
AVEC AMATECO, NOUS CRÉONS LES CONDITIONS DE DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIÈRE LOCALE CAPABLE DE TRANSFORMER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE EN MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DURABLES, AU SERVICE DE LA RÉSILIENCE DE MAYOTTE.



Shahzaad CASSAM
Responsable de la Performance
Environnementale à l'EPRD
de Mayotte



Initiié par l'association ART. TERRE, le projet AMATECO (Atelier Mahorais des Terres à Construire) vise à structurer la filière mahoraise de construction bas carbone fondée sur la valorisation des terres excavées. L'EPRD est maître d'ouvrage du futur centre de ressources dédié à la R&D, à la formation et au contrôle qualité des matériaux. En 2025, il a achevé sa programmation, lancé la maîtrise d'œuvre, poursuivi la sécurisation de son financement et engagé l'identification des gisements de terres issus de ses opérations d'aménagement, affirmant son engagement en faveur de l'innovation autour des matériaux géo et biosourcés.



PORTRAITS*

DES EPF D'ÉTAT

* QUATRIÈME PARTIE



EPF DE L'OUEST RHÔNE-ALPES
Saint-Étienne (42)
Désamiantage et démolition de l'ancien site industriel « Akers ».
Le projet final consiste d'une part à repositionner la rivière Ondaine
dans son lit d'origine et d'autre part à accueillir de nouvelles activités économiques
notamment en requalifiant une halle conservée.





2025 EN CHIFFRES

46

NOUVELLES CONVENTIONS
FONCIÈRES OPÉRATIONNELLES
SUR 440 ACTIVES

25

MILLIONS D'EUROS DE CESSIONS
SOIT 1 928 LOGEMENTS DONT
38 % DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

22,6

MILLIONS D'EUROS
D'ACQUISITIONS

9,4

MILLIONS D'EUROS
DE TRAVAUX DE
PROTO-AMÉNAGEMENT



ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE
BRETAGNE

ANNÉE DE CRÉATION : 2009

En 2025, l'EPF Bretagne poursuit sa montée en charge. Malgré une légère baisse des sollicitations en fin de mandat municipal, l'établissement enregistre un nombre record d'actes et de marchés de travaux engagés.

Cette dynamique s'appuie sur une équipe restructurée, désormais pleinement opérationnelle, pour accompagner l'ensemble des territoires bretons.

L'année a également été marquée par l'approbation du PPI 2026-2030.

Enfin, le Conseil d'administration a donné son feu vert à la création de Bretagne Foncier, une société de portage foncier de long terme destinée à préserver des fonciers stratégiques de la spéculation afin d'y développer, à terme, des logements abordables ou des locaux d'activité.



PRÉSIDENT DU CA

Philippe HERCOUËT
Conseiller régional
Bretagne



DIRECTRICE GÉNÉRALE

Carole CONTAMINE



ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER ET D'AMÉNAGEMENT DE LA
GUYANE

ANNÉE DE CRÉATION : 1996



PRÉSIDENT DU CA

Gabriel SERVILLE
Président de la
Collectivité Territoriale
de Guyane (CTG)



DIRECTEUR GÉNÉRAL

Denis GIROU

En 2025, l'EPFAG célèbre ses 30 ans en poursuivant son action face aux défis majeurs du logement en Guyane, marquée par une forte croissance démographique et un recours encore important à l'habitat informel.

Dans ce contexte, l'établissement mobilise ses compétences foncières et d'aménagement pour développer une offre de logements abordables et les équipements associés. Dans le cadre de l'OIN, près de 1 500 logements sont en travaux sur deux ZAC et 660 autres sont en cours de commercialisation.

En parallèle, l'EPFAG poursuit le recyclage d'îlots dégradés dans le cadre du NPNRU afin de produire des logements formels en cœur urbain. Cette action contribue à répondre durablement aux besoins des habitants et à limiter le développement de l'habitat informel.



2025 EN CHIFFRES

14

CONVENTIONS FONCIÈRES
OPÉRATIONNELLES
ACTIVES

4,8

MILLIONS D'EUROS DE CESSIONS
SOIT 110 LOGEMENTS DONT
60 % DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

26,4

MILLIONS D'EUROS
D'ACQUISITIONS

10

MILLIONS D'EUROS
DE TRAVAUX
D'AMÉNAGEMENT



2025 EN CHIFFRES

46

NOUVELLES CONVENTIONS
FONCIÈRES OPÉRATIONNELLES
SUR 357 ACTIVES

36,1

MILLIONS D'EUROS DE CESSIONS
SOIT 1 893 LOGEMENTS DONT
29 % DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

21,9

MILLIONS D'EUROS
D'ACQUISITIONS

28

MILLIONS D'EUROS
DE TRAVAUX DE
PROTO-AMÉNAGEMENT



ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE
GRAND-EST

ANNÉE DE CRÉATION (EPF DE LA MÉTROPOLÉ LORRAINE) : 1973

En 2025, l'EPF de Grand Est engage la mise en œuvre de son nouveau PPI 2025-2029, avec un souci constant de sobriété foncière, renforcé par l'adoption d'une première charte de performance environnementale annexée au programme.

L'année a connu un niveau de cessions exceptionnel, permettant la réalisation de 1893 logements, un résultat inédit à l'échelle d'un exercice. L'établissement poursuit également son engagement historique en faveur de la réindustrialisation et de la reconversion des friches, à travers plusieurs opérations d'ampleur (Deville, Carling, Anould...).

Sans ralentir son activité dans l'urbain, l'EPFGE est très présent dans les territoires ruraux, en particulier via l'acquisition de bâtis dégradés dans les centres-bourgs.



PRÉSIDENT DU CA

Antony CAPS
Vice-président du conseil
départemental de
Meurthe-et-Moselle
et Maire de Nomeny (54)



DIRECTEUR GÉNÉRAL

Alain TOUBOL



ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE
HAUTS-DE-FRANCE

ANNÉE DE CRÉATION (EPF NORD-PAS-DE-CALAIS) : 1990



PRÉSIDENT DU CA

Xavier BERTRAND
Président du conseil
régional de
Hauts-de-France



DIRECTRICE GÉNÉRALE

Catherine BARDY

En 2025, première année de son PPI 2025-2029, l'EPF Hauts-de-France a déployé une forte activité, malgré un contexte budgétaire contraint pour les collectivités et un marché du logement toujours très fragile.

Cette dynamique a reposé notamment sur les interventions menées au titre de la politique de la ville et de la gestion du risque inondation (23 M€ d'acquisitions).

Si les cessions ont marqué le pas, comme en 2024, les fonciers cédés ont néanmoins permis la production d'un grand nombre de logements.

L'année a également été marquée par l'extension du périmètre d'intervention de l'établissement au territoire de l'Aisne.



2025 EN CHIFFRES

47

NOUVELLES CONVENTIONS
FONCIÈRES OPÉRATIONNELLES
SUR 333 ACTIVES

29

MILLIONS D'EUROS
DE CESSIONS NETTES
SOIT UN POTENTIEL DE 1 225 LOGEMENTS
DONT 30 % DE LOGEMENTS SOCIAUX

48

MILLIONS D'EUROS
D'ACQUISITIONS

33,4

MILLIONS D'EUROS
DE TRAVAUX



2025 EN CHIFFRES

19

NOUVELLES CONVENTIONS FONCIÈRES OPÉRATIONNELLES SUR 395 ACTIVES

290

MILLIONS D'EUROS DE CESSIONS AVEC UN POTENTIEL DE 5 100 LOGEMENTS DONT 1 918 DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX (37 %)

480

MILLIONS D'EUROS D'ACQUISITIONS (HORS ÉTUDES, TRAVAUX, GESTION)

14,55

MILLIONS D'EUROS DE TRAVAUX DE PROTO-AMÉNAGEMENT



ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ÎLE-DE-FRANCE

ANNÉE DE CRÉATION (QUATRE EPF DISTINCTS) : 2006

Dans un contexte de crises multiples et de fin de cycle municipal, l'EPF Île-de-France confirme le caractère contracyclique de son action et le respect des objectifs fixés dans sa feuille de route 2021-2025.

L'établissement poursuit son accompagnement de 360 collectivités franciliennes, au plus près de leurs besoins, en assurant la continuité et la stabilité de ses partenariats de proximité, y compris dans les territoires concernés par un renouvellement des exécutifs locaux. Dans ce cadre, l'EPFIF consacre plus de 85 % de son action au recyclage urbain, notamment la transformation de bureaux en logements et l'accompagnement des appels à manifestation d'intérêt de l'État.

L'année 2025 marque également l'engagement de la préparation de son programme pluriannuel d'intervention 2026-2030.



PRÉSIDENT DU CA

Jean-Philippe DUGOIN-CLÉMENT
Vice-président du Conseil régional Île-de-France, Président de l'EPF Île-de-France, Maire de Mennecy (91)



DIRECTEUR GÉNÉRAL

Guillaume TERRAILLOT (successeur de Gilles BOUVELOT, directeur général jusqu'à fin 2025)



ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

ANNÉE DE CRÉATION (EPF DE LA BASSE SEINE) : 1968



PRÉSIDENT DU CA

Sébastien LECORNU
Conseiller départemental de l'Eure



DIRECTEUR GÉNÉRAL

Gilles GAL

En 2025, l'EPF de Normandie atteint avec un an d'avance les objectifs du partenariat structurant engagé avec la Région, mobilisant près de 100 M€ d'études et de travaux.

L'établissement maintient une action foncière soutenue en faveur du logement et accélère la préparation de sites, notamment sur les secteurs industriels, comme à Dieppe où la friche Abraham permettra la création de 320 logements dans le cadre du dispositif « Territoires engagés pour le logement ». Il intensifie également son action sur le foncier économique, avec un observatoire désormais opérationnel (voir p.26).

Enfin, il renforce son engagement en faveur de la renaturation et élargit son champ d'intervention, avec de premières opérations de gestion durable des milieux naturels.



2025 EN CHIFFRES

126

NOUVELLES CONVENTIONS FONCIÈRES OPÉRATIONNELLES SUR 799 ACTIVES

24,87

MILLIONS D'EUROS DE CESSIONS SOIT 1 594 LOGEMENTS DONT 40,9 % DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

31,79

MILLIONS D'EUROS D'ACQUISITIONS

19,53

MILLIONS D'EUROS DE TRAVAUX DE PROTO-AMÉNAGEMENT



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE RECONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT DE MAYOTTE

ANNÉE DE CRÉATION : 2025

Conservant ses compétences d'établissement public foncier et d'aménagement ainsi que sa fonction de SAFER, l'EPRD poursuit ses 13 opérations d'aménagement, et son action foncière au service de l'intérêt général.

Ses missions sont élargies à l'opération d'intérêt national de résorption de l'habitat indigne (900 ha), à la coordination des investissements prioritaires de la loi de programmation et à la maîtrise d'ouvrage d'équipements publics, notamment scolaires.

Sa gouvernance est renouvelée avec une présidence assurée par le président du Département-Région de Mayotte.



PRÉSIDENT DU CA

Ben Issa OUSSENI
Président de l'Assemblée de Mayotte



DIRECTEUR GÉNÉRAL

Benoit GARS (successeur de Yves-Michel DAUNAR, directeur général jusqu'à septembre 2025)



ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NOUVELLE-AQUITAINE

ANNÉE DE CRÉATION (EPF POITOU-CHARENTES) : 2008



PRÉSIDENTE DU CA

Laurence ROUÈDE
Vice présidente du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et 1^{re} adjointe au maire de Libourne (33)



DIRECTEUR GÉNÉRAL

Sylvain BRILLET

En 2025, l'EPF de Nouvelle-Aquitaine enregistre une forte progression de son activité, avec +17 % d'acquisitions et +77 % de cessions par rapport à 2024, témoignant de la confiance de ses partenaires.

L'établissement poursuit son accompagnement des projets structurants de logement, de développement économique et de transition écologique portés par les territoires. L'année marque notamment l'achèvement du fonds exceptionnel SRU engagé avec l'État en 2024, qui a permis de soutenir la réalisation de 1 645 logements locatifs sociaux grâce aux miniorations foncières et aux aides accordées aux bailleurs.

En parallèle, l'EPFNA a renforcé sa capacité à produire des études en interne, au bénéfice des collectivités locales.



2025 EN CHIFFRES

122

NOUVELLES CONVENTIONS FONCIÈRES OPÉRATIONNELLES SUR 541 ACTIVES

32

MILLIONS D'EUROS DE CESSIONS SOIT 1 015 LOGEMENTS DONT 43 % DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

47

MILLIONS D'EUROS D'ACQUISITIONS

6

MILLIONS D'EUROS DE TRAVAUX DE PROTO-AMÉNAGEMENT



2025 EN CHIFFRES

108

NOUVELLES CONVENTIONS
FONCIÈRES OPÉRATIONNELLES
SUR 766 ACTIVES

29

MILLIONS D'EUROS DE CESSIONS
SOIT 1 208 LOGEMENTS DONT
59 % DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

62

MILLIONS D'EUROS
D'ACQUISITIONS

5,4

MILLIONS D'EUROS
DE TRAVAUX DE
PROTO-AMÉNAGEMENT



ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'

OCCITANIE

ANNÉE DE CRÉATION (EPF LANGUEDOC-ROUSSILLON) : 2008

En 2025, l'EPF a fait face à une croissance des sollicitations des collectivités et a maintenu un très haut niveau d'activité.

L'établissement a apporté un soutien intensif aux opérations de logements, notamment sociaux, en sécurisant les projets et en renforçant ses dépenses de minoration foncière.

Il a également poursuivi plusieurs opérations de prévention des inondations. L'année a été marquée par une étape majeure de l'ORCOD-IN de Nîmes Pissevin, avec le foudroyage des tours Matisse et l'achèvement de la première phase de travaux d'urgence.

Enfin, l'EPF a amorcé ses réflexions sur la future foncière de portage de long terme, destinée à contenir la spéculation et sécuriser le modèle économique de l'établissement.



PRÉSIDENTE DU CA

Claire LAPEYRONIE
Conseillère régionale à la région Occitanie



DIRECTRICE GÉNÉRALE

Sophie LAFENÊTRE



ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ANNÉE DE CRÉATION : 2001



PRÉSIDENT DU CA

Nicolas ISNARD
Vice-président du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, vice-président de la Métropole Aix-Marseille et Maire de Salon-de-Provence (13)



DIRECTRICE GÉNÉRALE

Claude BERTOLINO

En 2025, l'EPF Provence-Alpes-Côte d'Azur clôt son PPI 2021-2025 sur un bilan exceptionnel, marqué par des résultats records en acquisitions, cessions et production de logements.

L'établissement atteint 125 % de ses objectifs de cession, avec un volume de cessions inédit, supérieur pour la première fois à celui des acquisitions. Plus de la moitié de ses acquisitions ont été réalisées dans des communes carencées en logements sociaux, tandis que les fonciers cédés permettront la réalisation de 2 917 logements.

L'année a également été marquée par la finalisation de la préfiguration des quatre ORCOD-IN du territoire.

En parallèle, l'établissement a validé son PPI 2026-2030 en associant étroitement élus, partenaires institutionnels et équipes opérationnelles.



2025 EN CHIFFRES

38

NOUVELLES CONVENTIONS
FONCIÈRES OPÉRATIONNELLES
SUR 311 ACTIVES

129

MILLIONS D'EUROS DE CESSIONS
SOIT 2 917 LOGEMENTS DONT
60 % DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

121

MILLIONS D'EUROS
D'ACQUISITIONS

8,6

MILLIONS D'EUROS
DE TRAVAUX DE
PROTO-AMÉNAGEMENT



2025 EN CHIFFRES

45

NOUVELLES CONVENTIONS
FONCIÈRES OPÉRATIONNELLES
SUR 273 ACTIVES

22,1

MILLIONS D'EUROS DE CESSIONS
SOIT 568 LOGEMENTS DONT
290 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

65,4

MILLIONS D'EUROS
D'ACQUISITIONS

14,9

MILLIONS D'EUROS
DE TRAVAUX DE
PROTO-AMÉNAGEMENT



ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE L'

OUEST RHÔNE-ALPES

ANNÉE DE CRÉATION : 1998

En 2025, l'EPORA clôt son programme pluriannuel d'intervention 2021-2025 avec un bilan solide et des perspectives engageantes.

L'exercice confirme la dynamique de l'établissement, avec des objectifs financiers atteints et un fonds de minoration pleinement mobilisé au service du logement, de la revitalisation des centralités et du développement économique. Ce bilan constitue une base solide pour construire, en concertation avec les partenaires locaux, un programme ambitieux pour 2026-2030.

L'EPORA a également concrétisé la création de sa foncière de portage long terme dédiée aux fonciers économiques. Les statuts de cette foncière innovante ont été finalisés et les premiers échanges engagés avec les associés afin d'identifier les sites appelés à l'intégrer dès 2026.



PRÉSIDENT DU CA

Patrice VERCHÈRE
Conseiller départemental du Rhône, Président de la communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien et Maire de Cours (69)



DIRECTRICE GÉNÉRALE

Florence HILAIRE



ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LA

VENDEE

ANNÉE DE CRÉATION : 2010



PRÉSIDENT DU CA

Leslie GAILLARD
Conseillère départementale de la Vendée, canton de Fontenay-le-Comte (85)



DIRECTEUR GÉNÉRAL

Thomas WELSCH

En 2025, l'EPF de la Vendée célèbre ses 15 ans d'action foncière au service des collectivités. Dans un contexte de ralentissement du marché immobilier, l'établissement confirme son rôle clé dans la mise en œuvre des projets locaux.

Depuis sa création, il a mobilisé 147 M€ et accompagné la production de plus de 4 500 logements, soit l'équivalent d'une année de production à l'échelle départementale. En 2025, ses interventions foncières permettront la réalisation de plus de 850 logements, illustrant son rôle contracyclique et sa capacité à soutenir la dynamique démographique vendéenne.

L'année est également marquée par 5 M€ de minora-tions foncières accordées lors des cessions, générant un effet levier estimé à 50 M€ pour la filière du BTP.



2025 EN CHIFFRES

11

NOUVELLES CONVENTIONS
FONCIÈRES OPÉRATIONNELLES
SUR 128 ACTIVES

8,6

MILLIONS D'EUROS DE CESSIONS
SOIT 506 LOGEMENTS DONT
42 % DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

10,5

MILLIONS D'EUROS
D'ACQUISITIONS

5,8

MILLIONS D'EUROS
DE TRAVAUX DE
PROTO-AMÉNAGEMENT



EPF DE NOUVELLE AQUITAINE
Libourne (33)
Réhabilitation du patrimoine
et création de logements
pour les jeunes actifs et étudiants
dans le cadre du programme
Action Cœur de Ville.

REMERCIEMENTS





EPF DE GRAND EST
Marcq (08)
Intervention sur une petite friche
d'activité pour la création
d'un espace public
en hyper-ruralité.



ILS ONT PERMIS LA RÉALISATION DE CE RAPPORT ANNUEL

Le présent rapport d'activité a été pensé et élaboré par les douze Établissements Publics Fonciers d'État et leur tutelle, le bureau de la connaissance et des politiques foncières du Ministère de la Ville et du Logement.

Les directrices générales et directeurs généraux des établissements, la sous-directrice à l'aménagement durable, remercient vivement leurs équipes pour le travail accompli.

Ils remercient également les collectivités avec lesquelles ils coopèrent au quotidien, pour la qualité du partenariat et la ténacité de leurs engagements pour mener à bien leurs projets, qui constituent la matière première de ce rapport.

Enfin, ils remercient tous leurs partenaires stratégiques et opérationnels. Certains d'entre eux ont témoigné de ces partenariats dans ces pages, à l'instar de l'Union Sociale pour l'Habitat, de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels, de la FNSAFER, de l'ADEME, du Conservatoire du Littoral, de l'Association des EPF Locaux et d'Action logement dans les rapports d'activité précédents.

Les prochaines éditions de ce rapport seront certainement l'occasion de recueillir les points de vue des nombreuses autres structures auprès desquelles les EPF contribuent à transformer durablement villes et territoires.



Réseau
National
des EPF et État



CONTACT@EPF-ÉTAT.FR
